

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 6 MARS 2026

OBJET : Délibération pour valider la participation au voyage scolaire à Montclar du 29 juin au 3 juillet 2026

Le six mars deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 15

Secrétaire de séance : Sylvie GIRAUD

Convocation en date du : 26 février 2026

PRESENTS : ACHIN Richard, BARBAN Daniel, BLANC Serge, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, GALLAND Daniel, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain.

EXCUSES : HELSEN Véronique
BOYER-JOLY Gilbert (pouvoir à M. Magnan Richard)

M. Le Maire explique,

L'école d'Aubessagne organise un voyage scolaire du 29 juin au 3 juillet 2026 à Montclar (04140) pour participer à une semaine de cirque. Ce voyage concerne les élèves de la Grande Section au Cours Moyen 2^{ème} année, soit 55 élèves.

Le montant total du voyage s'élève à environ 21000 € (transport, pension complète, activités ...).

Il est demandé à la commune de participer financièrement à ce voyage à hauteur de 60 € par élève de la commune. Trente-huit (38) enfants sont susceptibles de participer soit une subvention de 2280 €. Cette somme sera régularisée en fonction du nombre d'enfants ayant réellement participé au voyage.

La subvention de 310 € par classe pour les sorties scolaires (délibération 27/2023) ne sera pas allouée aux classes qui participent à cette sortie.

Après avoir délibéré et voté à l'unanimité, le Conseil

DECIDE de participer financièrement à ce voyage pour les élèves de la commune.

DONNE tous pouvoirs à M. Le Maire pour signer les pièces afférentes à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits

LE MAIRE,
Richard ACHIN



COMMUNE d'AUBESSAGNE

Quartier derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43- Fax : 04 92 55 27 13

Mail: mairie.aubessagne@orange.fr